

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 17 NOVEMBRE 2021

(approuvé au CE du 7.12.2021)

Le conseil d'établissement commence à 17h20.

Le Proviseur vérifie les présences. Le quorum est atteint. 31 voix délibératives représentées.

Administration : M. Devillard, M. McNaught, Mme Viana, M. Léridon, M. Rest, M. Bonnefoy, M. Corbet, Mme Exbrayat, M. Briquet, M. Foin, M. Sagot

Excusé : M. Buchwalter

Personnels : M. Benard, Mme Moss, Mme Semar, M. Poggi, Mme Gabet, Mme Petit, M. Maret, Mme Bonne, Mme Moriniere

Parents : Mme Triki, Mme Landou-Kitoudi, Mme Silvestre, Mme El Hayek, Mme Lecointre Brown, M. Marquezy, Mme Savoret,

Elèves : Milo de Guillenchmidt, Raphaël Drevon

Invités : M. Bazard, Mme Inchauspe, M. Assih

Désignation du secrétaire de séance : M. Bénard, représentant primaire pour le SEUNSA est désigné.

En ouverture du conseil, M. Devillard présente Mme Inchauspe, Cheffe du bureau des EGD de l'AEFE et M. Assih, Agent comptable de l'Agence, actuellement en visite dans l'établissement.

Après le tour de table de présentation, M. Devillard rappelle les règles de fonctionnement du conseil et remercie l'engagement des membres de la communauté éducative.

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'établissement.

Le P.V. du Conseil d'Etablissement du 14 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'actualité

A l'école Wix, les portes ouvertes ont commencé. 120 personnes devraient être accueillies en 2 jours.

Le conseil d'école a eu lieu lundi 15 novembre et s'est bien déroulé.

L'école recevra la visite de l'inspecteur jeudi.

Un management committee pour la filière à parité horaire est prévu prochainement.

A André Malraux, 2 portes ouvertes sont en cours. On constate une bonne participation. L'inspecteur a déjà rendu visite. Le conseil d'école du premier trimestre s'est déroulé la semaine dernière le 9 novembre.

A South Kensington, les portes ouvertes sont également en cours. Le conseil d'école s'est déroulé cette semaine le 16 novembre.

A Marie d'Orliac 80 personnes sont venues lors des 2 portes ouvertes. Le conseil d'école a eu lieu le 11 novembre.

Les écoles ont pu bénéficier du South Kensington Kids Festival cette semaine.

Les festivités de Noël sont en préparation.

Pour la section britannique, important renouvellement de l'effectif, avec des élèves venant d'établissements tiers. C'est un phénomène nouveau. Les examens d'automne ont pu se dérouler sans problème.

En secondaire, des épreuves d'entraînement seront organisées prochainement.

La vaccination nasale est en cours.

La semaine des lycées français du monde est évoquée.

L'établissement a reçu le niveau 3 du label E3D.

M. Benard présente la "Fresque du climat", qui sera mise en œuvre au niveau de l'établissement pendant la Earth Week au mois de mars.

Les 10 et 11 décembre auront lieu les rencontres parents/professeurs. Il a été décidé de les organiser en distanciel pour toutes les classes.

Au secondaire, les conseils de classe seront également organisés en distanciel.

Mme Triki fait part de la demande de quelques parents de pouvoir rencontrer les enseignants en janvier au besoin.

M. Devilard ne l'exclut pas si c'est justifié. Cela sera géré par les enseignants directement.

Sur le plan sanitaire, le distanciel est à privilégier autant que possible. Certaines opérations peuvent justifier le présentiel (forum, bazar de Noël...) avec des mesures sanitaires adaptées.

Un bilan COVID est présenté:

- Semaine passée, 10 élèves en isolement (5 dans le primaire et 5 dans le secondaire)
- Semaine de la rentrée 18 en isolement (5 dans le primaire et 13 dans le secondaire).

Les réunions d'information sur la 6ème à destination des CM2 seront organisées prochainement, du 8 au 10 décembre, en distanciel.

3. Installation des instances

Il est signalé que M. Adol doit être ajouté parmi les membres du conseil de discipline.

Les répartitions au sein des instances sont approuvées à l'unanimité.

Les conseils du 2nd degré sont prévus le 11 janvier pour la section française et le 12 janvier pour la section britannique.

Le CESC sera réuni prochainement.

Le 7 décembre aura lieu le prochain conseil d'établissement.

4. Carte des emplois

Un poste de résident se libère en espagnol. Deux enseignants actuellement titulaires de l'éducation nationale et en contrat local ont décliné la proposition de bénéficier du statut de résident. Le Proviseur propose la transformation du poste en mathématiques, sous réserve d'approbation de l'agence.

Le conseil approuve la proposition à l'unanimité.

5. Questions administratives, financières et matérielles.

M. Rest rappelle le fonctionnement budgétaire de l'AEFE, le budget sera voté au CA de l'Agence, qui se tiendra le 25 novembre. Le CE émet juste un avis, le Lycée étant un EGD on ne vote pas.

M. Rest détaille l'aide nette que l'agence verse à l'établissement. Celle-ci s'élève à 6 309 075 € en 2020, soit 1 927 € par élève.

M. Rest explique les principes généraux de la comptabilité publique, appliqués au budget de l'établissement.

La situation financière reste tendue. L'objectif est toujours de renouer avec un résultat comptable positif en 2023.

Les deux principaux leviers de maîtrise budgétaire sont les suivants :

> limitation de l'augmentation du point d'indice de 2% en dessous de l'inflation.

> hausse des frais de scolarité de 7% pour 2022-2023.

La trésorerie devrait baisser encore cette année avant de remonter l'an prochain.

M. Rest présente les montants impliqués par les augmentations.

Droits de scolarité	2021-2022	2022-2023	Variation
Classes PS	£10 378	£11 104	£726
classes maternelles	£8 601	£9 203	£602
classes maternelles bilingues	£9 914	£10 608	£694
classes élémentaires	£6 604	£7 066	£462
classe élémentaires bilingues	£8 053	£8 617	£564
classes secondaires	£8 053	£8 617	£564
classes secondaires SI-OIB	£8 253	£8 831	£578
section britannique	£13 815	£14 782	£967

Il présente le tableau des recettes et des dépenses.

RECETTES ENCAISSES	Budget 2022	Budget 2021 BR 2
RECETTES ETAT	£0	£0
RECETTES PROPRES	£32 430 000	£29 965 614
TOTAL	£32 430 000	£29 965 614

DEPENSES DECAISSEES	Budget 2022	Budget 2021 BR 2
PERSONNEL	£14 350 000	£14 100 000
FONCTIONNEMENT	£7 704 350	£6 913 682
INVESTISSEMENT	£1 890 000	£810 000
TOTAL	£23 944 350	£21 823 682

SOLDE BUDGETAIRE	Budget 2022	Budget 2021 BR2
	£8 485 650	£8 141 932

M. Rest commente le budget initial 2022, distribué à l'assemblée.

Concernant les dépenses, la possibilité de louer des terrains de sport à Hyde Park est évoquée, cela permettrait de réduire les frais de transport à Raynes Park.

Pour les voyages scolaires, le budget prévu sera probablement atteint.

A noter pour la partie travaux, les fenêtres du bâtiment Victor Hugo seront remplacées cette année.

Les loyers se déclinent de la manière suivante : Wix : £400 000 , Marie d'Orliac : £800 000, André Malraux : £37 000

Il faut s'attendre à une augmentation des frais d'énergie.

Des frais de dédouanement sont apparus depuis le Brexit. Certains achats qui étaient faits en France avant le Brexit sont désormais effectués au Royaume Uni.

Concernant les recettes, le budget se base sur 3 420 élèves.

Les locations de locaux du lycée devraient débuter en janvier 2022. Cela contribue au rayonnement du lycée.

M. Rest présente la synthèse du budget 2022.

Mme Triki demande si des subventions sur les travaux de sécurité seront perçues. M. Devillard informe que les demandes sont en cours.

Les variations de change peuvent avoir un effet important.

Le solde de gestion reste négatif, mais est en progression.

Mme Triki demande s'il est possible de bénéficier d'avances France Trésor.

M. Devillard précise que le lycée est intégré à l'AEFE. Pour le lycée CDG, cela serait possible, mais le volume qui lui reviendrait serait très modeste.

M. Assih informe que ces avances ne peuvent pas être utilisées pour des investissements, et ne peuvent être que ponctuelles et exceptionnelles.

Vote d'un avis sur le budget

- 7 défavorables (Représentants des parents)
- 7 abstentions (Représentants des enseignants)
- 17 favorables

Mme Triki souhaite rappeler les difficultés que vont devoir affronter certaines familles face à l'augmentation des frais de scolarité et exprime de nouveau son inquiétude vis-à-vis de cette augmentation. En effet, des familles risquent de se trouver dans une situation financière difficile et vont devoir faire le choix de retirer leur enfant de notre établissement, réduisant encore des effectifs qui sont déjà en grande partie à l'origine de nos problèmes de trésorerie.

Mme Landou-Kitoudi s'inquiète de l'impact que cela aura sur la mixité sociale présente au lycée et qui semble s'éroder.

M. Devillard rappelle l'existence des bourses. Il est attentif aux difficultés que certaines familles peuvent rencontrer. Certes, les frais de scolarité sont conséquents, mais le LFCG reste un des établissements les moins chers de Londres.

M. Maret demande quel est le nombre d'élèves à viser pour l'équilibre budgétaire.

M. Devillard estime que 3 500 élèves est un objectif raisonnable.

Les situations (en matière d'effectifs) sur les sites primaires sont différentes selon les écoles.

En primaire, le nombre de 25 élèves par classe permet d'assumer les loyers sans déficit.

Concernant les voyages scolaires, le coût du voyage n°7 est ramené à £600.

La procédure d'engagement va être modifiée pour prendre en compte la situation COVID.

Aucune commande de voyage ne sera faite avant mi-janvier. M. Devillard souligne que les élèves devront certainement être double-vaccinés.

Une charte des voyages est en cours de rédaction. Les enseignants seront sollicités pour les prochains voyages dans les années à venir dès le mois de mai pour l'année suivante. Les voyages seront soumis au vote au CE du mois de juin.

Cela compliquera la préparation de voyages pour les personnels nouvellement recrutés.

Mme Petit comprend les difficultés mais regrette les blocages et concentrations que cela va entraîner.

Les projets sont approuvés à l'unanimité.

M. Rest informe que l'établissement s'est doté de 5 défibrillateurs.

Mme Paget interroge l'établissement au sujet de la formation pour l'utilisation de ce matériel. M. Devillard informe que de nombreux personnels se sont manifestés pour avoir une formation.

Des capteurs de CO2 ont également été installés à titre d'essai.

5 - Réponses aux Questions de l'APL

1. L'AEFE a mis en place un service numérique proposé par le CNED en France et élargi à l'ensemble du réseau depuis le début du mois d'octobre ("Programme Cours") qui permet de gérer par une interface numérique l'absence de courte durée d'un enseignant (enseignements de français, mathématique et histoire-géographie) pour le niveau collège. Ce service pourrait-il être envisagé comme solution pour gérer certaines absences ponctuelles parmi les enseignants du collège?

M. Leridon explique que le programme "cours" du CNED est une plateforme pédagogique numérique. C'est une bibliothèque de séquences pédagogiques numériques et interactives avec des exercices faits par l'élève en autonomie. Cela implique un encadrement par un personnel pour surveiller les élèves et un accès internet pour ces élèves. Le lycée accepte de tester le dispositif à titre expérimental. Cela ne remplace pas les cours en présence de professeurs bien sûr.

2. Lorsqu'une option ne peut pas être offerte en raison d'effectifs insuffisants, le Lycée pourrait-il éventuellement permettre aux élèves qui le souhaitent de suivre cette option par le biais du CNED ?

M. Devillard n'envisagerait ce dispositif qu'en dernier recours. Il faut prendre en compte la complexité de la constitution des effectifs entre les demandes de fin d'année et la réalité des effectifs à la rentrée. Le CNED n'est pas la solution que le lycée souhaite privilégier.

3. Cantine

3.1. Lorsque des enfants sont inscrits à la cantine mais n'y vont pas tous les jours, pour diverses raisons, leurs parents souhaiteraient que ces repas puissent être redistribués à d'autres élèves dont les familles sont en difficultés financières (plutôt que de gaspiller de la nourriture). Est-ce que ceci serait envisageable ?

3.2. Est-il possible d'offrir la flexibilité aux familles de renouveler l'inscription cantine chaque trimestre plutôt qu'annuellement ?

M. Rest explique qu'il y a peu de gaspillage, le service de restauration ayant l'habitude d'anticiper la consommation globale de nourriture.

Le représentant des élèves demande s'il est possible de ne s'inscrire que quelques jours par semaine.

M. Rest explique que cela serait trop compliqué à gérer.

Mme Landou demande s'il est possible de s'inscrire en cours d'année.

M. Rest explique que les demandes seront étudiées au cas par cas à titre exceptionnel.

M. Devillard témoigne être destinataire de courriers de riverains se plaignant de l'attitude de certains élèves aux abords du lycée.

Il rappelle qu'il n'est pas autorisé d'apporter de la nourriture au sein de l'établissement, pour des raisons sanitaires (allergies...).

Mme Silvestre indique que certaines familles savent que leurs enfants ne viennent pas tous les jours de chaque semaine, et souhaiteraient que ces repas puissent bénéficier à certaines familles. Une comptabilisation des repas non pris chaque semaine pourrait ainsi permettre de les redistribuer pour qu'ils bénéficient à des familles dans le besoin. Mr Rest et Mr Devillard estiment que cela serait compliqué à mettre en œuvre. Une discussion s'engage au sein du CE sur ce sujet sans qu'une solution faisable et opérationnelle n'émerge. M. Devillard ne voit pas de réponse facile, la législation l'interdisant.

4. Lors des commissions d'attribution des places pour les enfants venant des écoles AEF du réseau, comment se font les décisions de priorité par rapport aux différentes écoles? Est-ce que les élèves d'une école passent avant les élèves d'une autre, par exemple pour l'entrée en 6ème.

M. Devillard explique que toutes les demandes d'inscription sont étudiées, et les places attribuées selon des critères définis et publiés sur le site internet de l'établissement. Pour les élèves en provenance d'écoles homologuées du réseau londonien, l'ancienneté dans le réseau est prise en compte (ce critère ne concerne que ce réseau d'établissements homologués londoniens et intéresse uniquement la commission d'affectation réunissant ces établissements début novembre).

5. Les élèves arrivant en seconde sans jamais avoir eu de notes se retrouvent dans une situation assez inconfortable et parfois même en détresse. Pourrions-nous envisager un retour à des notes chiffrées pour au moins les élèves de 3ème?

M. Devillard évoquera le sujet au prochain conseil pédagogique.

Le conseil se termine à 19h40